



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 9 février 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transports en commun en site propre : 100 millions d'euros pour les projets bretons

Les TCSP sont des transports publics de voyageurs (autobus, métros, tramways...) utilisant une voie ou un espace qui leur est exclusivement dédié. Ces infrastructures sont dotées de services performants (information des voyageurs en temps réel, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, régularité...).

Dans le cadre du Grenelle Environnement, l'Etat s'est engagé à multiplier par cinq en 15 ans le réseau de TCSP hors Ile-de-France, le faisant ainsi passer de 329 kilomètres à 1 800 kilomètres. Afin d'atteindre cet objectif, 2,5 milliards d'euros seront mobilisés d'ici 2020 au titre du cofinancement des projets des collectivités territoriales en région.

Nathalie KOSCIUSKO- MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, et René RICOL, Commissaire Général à l'Investissement chargé de la mise en œuvre du Programme Investissements d'Avenir, ont présenté aujourd'hui **les résultats du 2ème appel à projets « Transports en Commun en Site Propre » (TCSP)** mis en place dans le cadre de ce programme : 78 projets de transports urbains durables ont été sélectionnés dans 54 agglomérations et bénéficieront au total de 590 millions d'euros de subvention de l'Etat.

Parmi ces 78 projets, **les 3 projets bretons déposés ont été retenus et bénéficieront de subventions nouvelles à hauteur de 100M€ :**

- **la 2^{ème} ligne du métro de Rennes Métropole (90,7M€)**
- **le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Quimper Communauté (3,6M€)**
- **la 2^{ème} phase du BHNS Triskell de Cap L'Orient (5,6M€)**

Le projet de 2^{ème} ligne de métro de Rennes bénéficiera de la plus importante enveloppe attribuée au niveau national, en ce qu'il s'inscrit dans la démarche d'Eco-cité « Via Silva » spécifiquement soutenue par le programme Investissements d'Avenir.

3 projets portés par les collectivités bretonnes avaient été soutenus en 2009 lors du 1^{er} appel à projet pour un montant de subventions à hauteur de 54,1 M€ (le tramway de Brest, le BHNS de Saint-Brieuc et pour Rennes Métropole le BHNS entre la station de métro rennaise Poterie et Chantepie).

Plus d'information sur cet appel à projets sur www.developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie-Paule ARNOULD - 02.99.33.42.11